

SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE

LES BANQUES RAPIDEMENT ET MASSIVEMENT MOBILISÉES



29 janvier 2021



FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE

Une relation bancaire de proximité

Communiqué de presse du 14 janvier 2021

Les banques françaises tiennent à réaffirmer leur total soutien envers les professionnels dont l'activité est impactée par la crise sanitaire. Pleinement mobilisées aux côtés des entreprises depuis le début de la crise sanitaire par des mesures massives, la force de leur modèle de proximité réside aussi dans leur capacité à instaurer un dialogue personnalisé et à s'adapter aux situations.

Tous mobilisés !

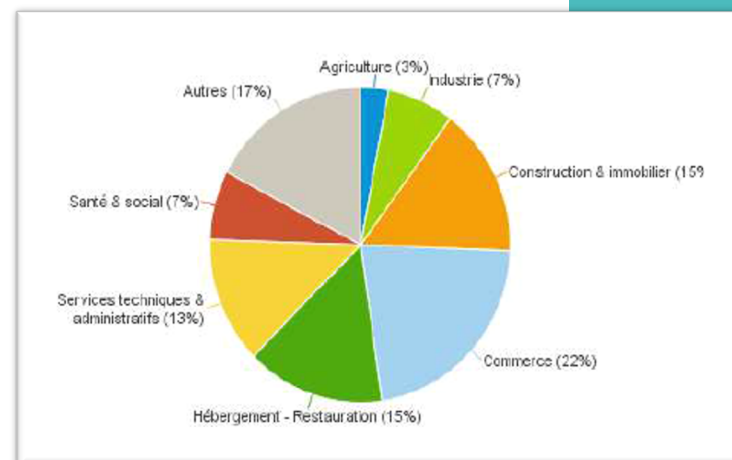
La crise est sanitaire : les fondamentaux de l'économie française restent bons. L'enjeu est donc de « transporter » les entreprises quelques mois.

L'efficacité du plan d'urgence et la réussite de la relance reposent en grande partie sur la **confiance mutuelle** et sur un **dialogue régulier et transparent** entre les chefs d'entreprise et leurs chargés d'affaires bancaires, pour : **mieux appréhender** les situations individuelles, **expliquer** les différents dispositifs, **anticiper** les projets comme les difficultés.

PGE : une mobilisation rapide et massive

Secteur d'activité	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés		Part du secteur dans la VA totale (2018)	Intensité recours au PGE (part montant / part VA)
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total		
AGRICULTURE SYLVICULTURE ET PECHE	19 015	2,98%	1,456	1,12%	1,83%	0,61
INDUSTRIES EXTRACTIVES	212	0,03%	0,151	0,12%	0,09%	1,28
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	44 285	6,94%	21,449	16,49%	10,92%	1,51
PROD DISTRIBUTION D ELECTRICITE GAZ VAPEUR D AIR CONDITIONNE	206	0,03%	0,168	0,13%	1,66%	0,08
PROD DISTRIB D EAU ASSAINISSEMENT GESTIONS DECHETS DEPOLLUTIO	1 356	0,21%	0,641	0,49%	0,73%	0,68
CONSTRUCTION	82 751	12,97%	11,273	8,67%	5,62%	1,54
COMMERCE REPARATION D AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	141 317	22,15%	31,360	24,12%	10,34%	2,33
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	21 036	3,30%	8,736	6,72%	4,50%	1,49
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	93 920	14,72%	9,219	7,09%	2,95%	2,40
INFORMATION ET COMMUNICATION	16 115	2,53%	4,389	3,38%	5,35%	0,63
ACTIVITES FINANCIERES ET D ASSURANCE	10 753	1,69%	12,846	9,88%	3,86%	2,56
ACTIVITES IMMOBILIERES	15 569	2,44%	1,678	1,29%	12,91%	0,10
ACTIVITES SPECIALISEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	60 359	9,46%	13,456	10,35%	8,14%	1,27
ACTIVITES DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	22 981	3,60%	5,466	4,20%	5,86%	0,72
ADMINISTRATION PUBLIQUE	37	0,01%	0,004	0,00%	7,81%	-
ENSEIGNEMENT	12 130	1,90%	1,103	0,85%	5,38%	0,16
SANTE HUMAINE ET ACTION SOCIALE	45 351	7,11%	3,126	2,40%	9,17%	0,26
ARTS SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	13 005	2,04%	2,170	1,67%	1,40%	1,19
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	37 238	5,84%	1,335	1,03%	1,35%	0,76
ACTIVITES EXTRA TERRITORIALES	2	0,00%	0,000	0,00%	-	-
APE NON RENSEIGNE	396	0,06%	0,014	0,01%	-	-
Totaux	638 034	100%	130,041	100%	100%	-

Tableau réalisé sans 6 902 siren invalides ou non reconnus, sans les non-résidents pour un encours de 1,152 milliards d'€



Source : tableau de bord Bercy – 01/01/2021

PGE : des outils d'information FBF



<http://fbf.fr/fr/espace-presse/coronavirus-covid-19/>

PGE : les étapes clés

Vous êtes un professionnel ou une entreprise de moins de 5 000 salariés et réalisez un chiffre d'affaires. Découvrez les étapes pour bénéficier du Prêt garanti par l'Etat. Partout en France, vos conseillers bancaires sont mobilisés pour vous accompagner et répondre à vos

- 1** L'entreprise identifie son besoin, au regard de l'impact de la crise Covid-19 sur son activité, en ayant pris connaissance des différentes solutions mises en place et prolongées par les pouvoirs publics pour soulager ses besoins de trésorerie (report de charges fiscales et sociales, indemnisation d'activité partielle, accès au fonds de solidarité pour les entreprises de moins de 50 salariés...).
- 2** L'entreprise se rapproche de son partenaire bancaire pour faire une demande de prêt. Il est possible de faire plusieurs demandes auprès de ses différents partenaires bancaires. Le montant cumulé de ces prêts ne doit pas dépasser 25% du chiffre d'affaires dans le cas général, ou 2 ans de chiffre d'affaires pour les entreprises nouvellement créées ou reconverties, ou les trois meilleurs mois de chiffre d'affaires pour les entreprises aux activités liées au tourisme (sauf NAF définies dans l'article 1377).
- 3** Après examen de la situation de l'entreprise (critères d'éligibilité notamment), la banque (ou les banques) donne(nt) un pré-accord pour un prêt, dans un délai de 5 jours dans la majorité des cas, au prix coûtant augmenté du coût de la garantie de l'Etat.
- 4** Après le (ou les) pré-accords, l'entreprise se connecte sur la plateforme pge.banqueparifrance.fr pour un identifiant unique qu'elle communique à sa banque ou ses banques. L'entreprise fournit à cet effet notamment le montant du prêt, le nom de l'agence bancaire. En cas de difficulté avec l'identifiant, l'entreprise contacte 01.83.00.00.00.
- 5** Avec l'identifiant unique, la banque le prêt.

BON À SAVOIR

- Professionnel ou entreprise, vous avez un besoin de trésorerie lié au Covid-19 et votre dossier est éligible (jusqu'à FIBEX 54) : les banques se sont engagées à ne refuser aucun dossier de PGE. Si, de plus, votre chiffre d'affaires est inférieur à 10 M€, le cas échéant, un autre seuil spécifique, votre banque s'est engagée à vous donner sa réponse dans un délai de 5 jours à compter de la réception d'un dossier complet assurant la conformité aux critères d'éligibilité. Pour toute précision, contactez votre banque.
- Pour tous les autres professionnels et entreprises, votre banque s'est engagée à examiner, au cas par cas, votre dossier et y répondre si vous êtes en plan de continuation au 24 mars 2020. L'examen sera occasionnellement plus long et pourra conduire, en cas par cas, à des décisions négatives. En cas de refus, votre banque vous en expliquera les raisons.

Les pouvoirs publics ont mis en place un accompagnement pour les entreprises : <http://www.assistance.gouv.fr/accueil-entreprises>

PGE DISPONIBLE JUSQU'AU 31.12.2020 30.06.2021

Le remboursement du prêt garanti par l'Etat (PGE)

Vous êtes un professionnel ou une entreprise de moins de 250 salariés et réalisez un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros en France ? Vous avez souscrit un PGE, vous avez la possibilité de le rembourser au bout d'un an ou de lisser son remboursement jusqu'à 5 années supplémentaires. Découvrez à travers un exemple concret le coût d'un PGE en fonction du nombre d'années de remboursement. Partout en France, vos conseillers bancaires sont mobilisés pour vous accompagner et répondre à vos questions.

EXEMPLE D'UNE TPE / PME AYANT SOUSCRIT UN PGE DE 180 000 €

Exemples simplifiés de montants à rembourser pour une TPE/PME bénéficiaire d'un PGE de 180 000 €

Cas A - fin de remboursement en 2022	Cas B - fin de remboursement en 2023	Cas C - fin de remboursement en 2024	Cas D - fin de remboursement en 2025	Cas E - fin de remboursement en 2026
180 000 €	90 000 €	60 000 €	45 000 €	36 000 €
1 900 €	1 600 €	2 100 €	2 200 €	2 300 €

180 000 € est le montant moyen des PGE souscrits par les TPE/PME. Au vu des informations disponibles et conditions de marché à ce jour, il paraît raisonnable de dire que, pour un PGE moyen de 180 000 €, pour une TPE/PME, le coût moyen annuel de la prime d'Etat et des intérêts bancaires s'établirait entre 1 600 € et 2 200 €, alors que le remboursement annuel du capital trait de 30 000 € et 180 000 € selon la durée d'amortissement choisie.

LES BANQUES À VOS CÔTÉS + D'INFOS SUR FBF.FR OU @FBFFRANCE

POUR INFO

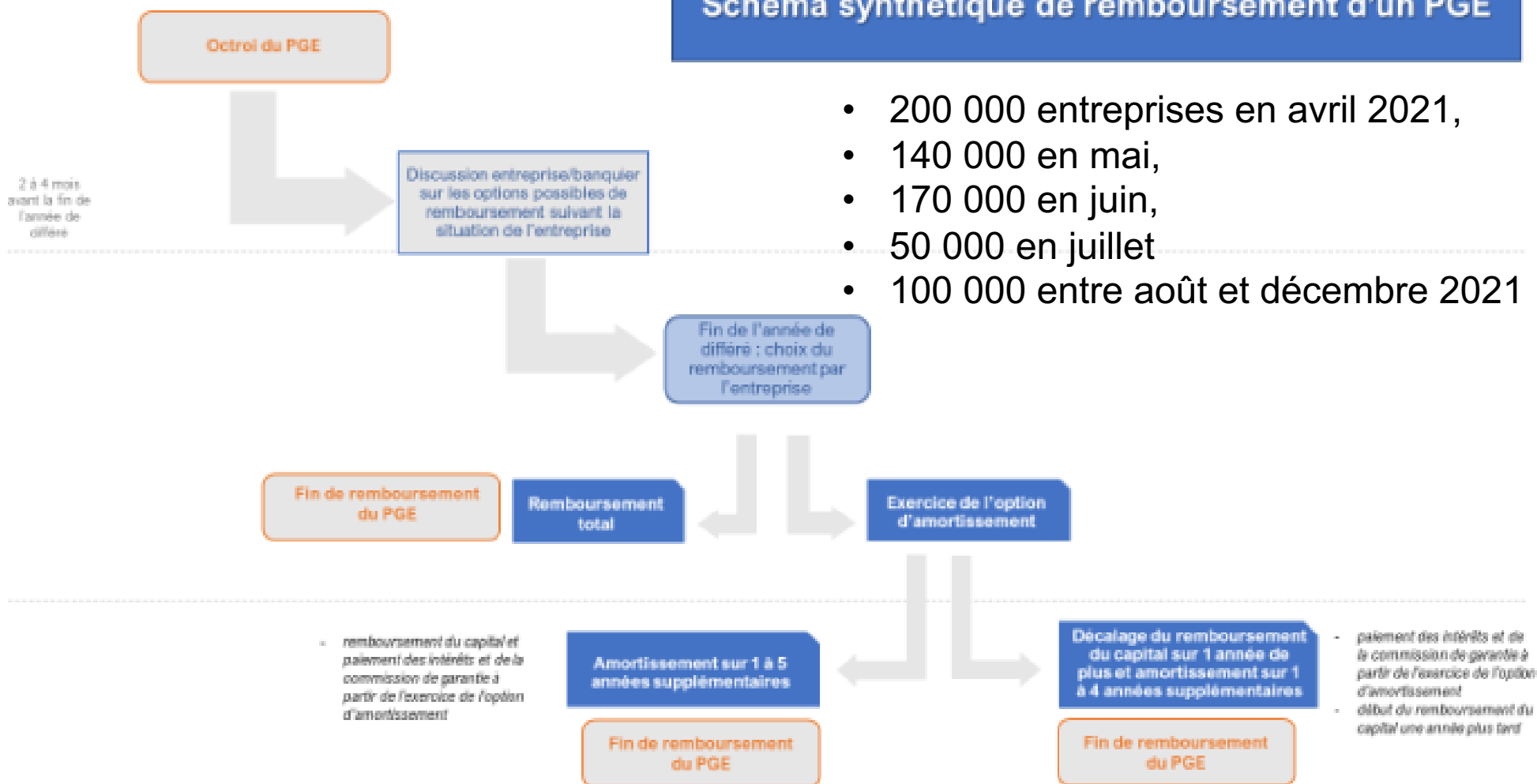
180 000 euros est le montant moyen des PGE souscrits par les TPE/PME. Au vu des informations disponibles et conditions de marché à ce jour, il paraît raisonnable de dire que, pour un PGE moyen de 180 000 €, pour une TPE/PME, le coût moyen annuel de la prime d'Etat et des intérêts bancaires s'établirait entre 1 600 € et 2 200 €, alors que le remboursement annuel du capital trait de 30 000 € et 180 000 € selon la durée d'amortissement choisie.

LES BANQUES À VOS CÔTÉS + D'INFOS SUR FBF.FR OU @FBFFRANCE

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

PGE : des outils d'information FBF

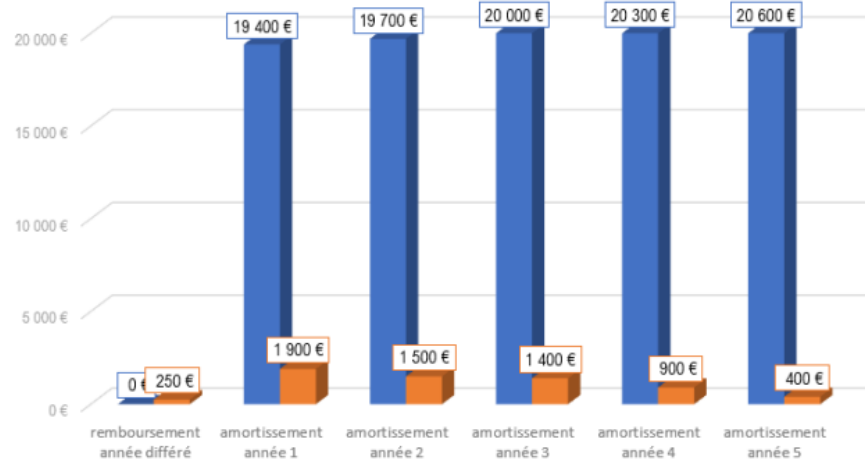
Schéma synthétique de remboursement d'un PGE



- 200 000 entreprises en avril 2021,
- 140 000 en mai,
- 170 000 en juin,
- 50 000 en juillet
- 100 000 entre août et décembre 2021

PGE : un amortissement aménagé sur demande du client

Simulation Entreprise 1
PGE de 100 000€, avec un amortissement mensuel sur base 5 ans



■ capital remboursé par an
■ intérêts et commission de garantie d'Etat par an

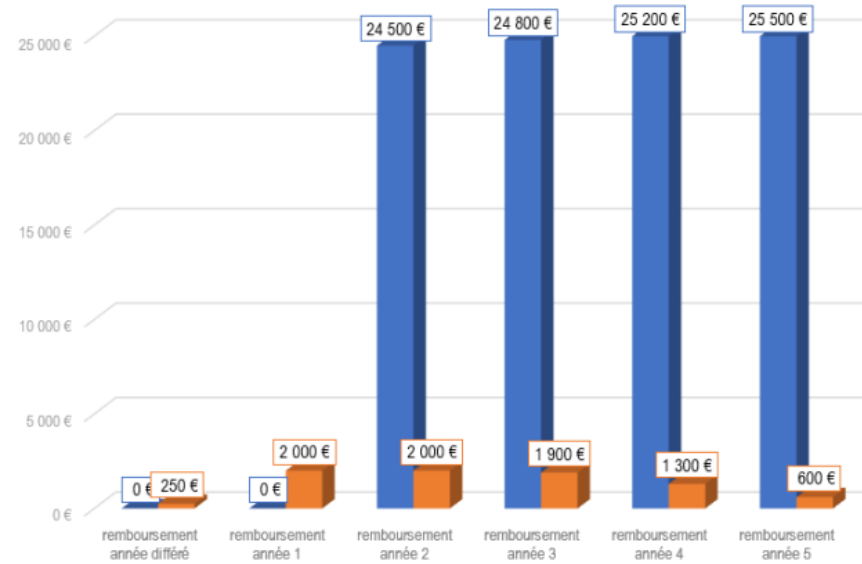
ex. pour un PGE octroyé en 2020

Soit pour 100 000 € de PGE empruntés :

- un coût global de 6 100€ (commission de garantie incluse)
- des remboursements sous forme mensuelle de 1 800€ (en moyenne lissée sur la période d'amortissement)
- 19 400€ de capital remboursé la 1^{ère} année d'amortissement (80 600€ de capital restant dû)

* calculs simplifiés

Simulation Entreprise 2
PGE de 100 000€, avec un amortissement annuel sur base 4 ans, après un 1^{er} remboursement de capital en année 2



■ capital remboursé par an
■ intérêts et commission de garantie d'Etat par an

ex. pour un PGE octroyé en 2020

Soit pour 100 000 € de PGE empruntés :

- un coût global de 7 800€ (commission de garantie incluse)
- des remboursements sous forme annuelle de 21 600€ (en moyenne lissée sur la période d'amortissement)
- 0€ de capital remboursé la 1^{ère} année d'amortissement (100 000€ de capital restant dû)

* calculs simplifiés

Les reports d'échéance

Dispositif de mars 2020 : généralisé, automatique, couvert par un cadre prudentiel européen exceptionnel

6 mois proposés aux clients => 20 Mds€ d'échéances reportées pour 2M de crédits

Pour les CHR, le tourisme, le sport et la culture : extension à 12 mois proposée à l'été 2020

Expiration de ce cadre prudentiel le 30 septembre 2020

Réticences des superviseurs à l'étendre

Communiqué de presse du 14 janvier 2021 : personnalisé, pour les secteurs restreints, dans le cadre prudentiel habituel (provisions...)

Les banques accorderont de manière personnalisée, les moratoires ou les reports d'échéances nécessaires aux entreprises ou professionnels subissant toujours des restrictions d'activité.

Les banques françaises renouvellent ainsi leur volonté de tout mettre en oeuvre pour soutenir leurs clients et leur permettre de surmonter cette période de crise sanitaire.